

Léon XIII, pour célébrer avec lui son jubilé pontifical. Quelques jours plus tard, admis en sa présence, il nous a été donné, dans un colloque intime et prolongé, de lui faire part de l'état religieux du diocèse confié à nos soins ; puis ensuite, d'écouter les conseils de sa paternelle tendresse, et surtout de recevoir, avec mission de vous les transmettre, les bénédictions qu'il nous donnait d'une façon si touchante et si affectueuse ; ces bénédictions s'ajoutaient à toutes celles qu'il avait déjà tant de fois versées sur vous, sur vos familles et sur nos œuvres naissantes. Nous en garderons le souvenir comme le gage de la protection que, du haut du ciel, le grand pape dont nous pleurons aujourd'hui la perte, continuera d'exercer sur ce diocèse.

Mais, nos très chers frères, la charge pastorale, par la responsabilité qu'elle impose, est aussi redoutable que la dignité en est sublime. De là, pour nous tous, le devoir impérieux de faire monter vers le ciel nos plus ardentes prières, afin que l'âme du pontife que nous avons tant aimé et tant admiré, reçoive au plus tôt dans le ciel la couronne de justice et de gloire, promise comme récompense au bon et fidèle serviteur. Nous prions aussi, nos très chers frères, pour que le Seigneur daigne donner à son Eglise comme successeur de Léon XIII, un pontife selon son cœur.

C'est pourquoi, nos très chers frères, pour témoigner notre respect et remplir nos devoirs d'affection et de reconnaissance filiales, nous observerons ce qui suit :